

La SSJBCQ est **un organisme à but non lucratif**, autonome et indépendant du gouvernement et des partis politiques. Avec près de 25 000 membres, 250 bénévoles et plus de 35 sections locales situées sur tout le territoire du Centre-du-Québec, la Société réalise l'importante **mission de promouvoir l'identité, la fierté et la culture québécoise**.

La SSJBCQ est aussi indépendante financièrement grâce à son service d'assurance vie, reconnu pour ses bas prix et sa rapidité de règlements. Cette source de financement permet à la SSJBCQ de partager ses bénéfices avec les collectivités du Centre-du-Québec en soutenant des projets reliés à la culture québécoise, notamment en matière de :

AXES PRIORITAIRES		AXES SECONDAIRES
Langue française	Histoire et patrimoine	Environnement (dév. durable)
Arts et culture	Fierté et identité québécoises	Engagement communautaire

HISTORIQUE

En 1944, la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec voit le jour. En 1969, une résolution en faveur de la souveraineté du peuple québécois est adoptée. Depuis sa fondation, la Société travaille à la promotion de la fierté et de l'identité québécoise francophone en valorisant notre langue nationale et notre histoire. Membre du Mouvement national des Québécoises et des Québécois (MNQ), la SSJBCQ est mandataire régional de la Fête nationale au Centre-du-Québec, en plus de réaliser de nombreux projets partout sur le territoire centricois.

VOLET ASSURANCE : SERVICE D'ENTRAIDE ET CABINET D'ASSURANCES

La SSJBCQ distribue des produits d'assurance. L'assurance vie « Entraide-Sécuriaide » (jusqu'à 25 000 \$, payable le jour du décès lors des jours ouvrables) et l'assurance accidents « Acciaide » constituent le moteur financier de la Société. La SSJBCQ opère aussi son propre Cabinet d'assurances. Souscrivez à un de nos produits et services et vous contribuerez au développement de la culture québécoise.

DEVENEZ MEMBRE DE LA SSJBCQ

Au coût de 7 \$ par année, vous contribuerez activement au financement des projets rejoignant la mission de la Société. **Seuls les membres en règle de la SSJBCQ** pourront recevoir un soutien financier. En devenant membre, vous profitez de certains privilèges et vous serez informés d'une multitude d'activités et de projets.

AVIS IMPORTANT

Votre demande d'aide financière doit être soumise à la section locale de votre territoire.

Pour obtenir les coordonnées du président ou de la présidente de votre section locale, consultez le www.ssjbcq.quebec (sous l'onglet « sections locales »), envoyez un courriel à info@ssjbcq.quebec ou téléphonez au bureau régional au 1 800 943-2519

SUITE AU VERSO ➔

AVIS IMPORTANT

Il y a **4 dates de dépôt** à retenir. Référez-vous au calendrier ci-dessous. **Les projets qui ne respectent pas les dates butoirs, ou qui sont mal remplis, seront refusés par les sections locales et le bureau régional.**

A Les quatre dates de dépôt

DATE DE RÉALISATION DE VOS PROJETS	DATES BUTOIRS DE DÉPÔT À VOTRE SECTION LOCALE	DATES BUTOIRS DE DÉPÔT DES SECTIONS AU BUREAU RÉGIONAL	RÉPONSE ET PAIEMENT
Entre 1 ^{er} janvier et 31 mars	15 novembre	30 novembre	Fin décembre
Entre 1 ^{er} avril et 31 mai	15 janvier	31 janvier	Fin février
Entre 1 ^{er} juin et 31 octobre	15 avril	30 avril	Fin mai
Entre 1 ^{er} novembre et 31 décembre	15 septembre	30 septembre	Fin octobre

CONSIGNES POUR REMPLIR LE FORMULAIRE

Toutes les sections du formulaire doivent être dûment remplies (sauf les sections réservées au bureau régional). Pour remplir le formulaire en version électronique, allez sur le site www.ssjbcq.quebec sous l'onglet « soutien financier ».

1.2.3. IDENTIFICATION DU PROJET ET COORDONNÉES DES RESPONSABLES

- ▶ Identifiez clairement votre projet et inscrivez des dates précises de réalisation.
- ▶ Inscrivez le nom de la section locale reliée à votre projet, au besoin référez-vous à notre site WEB ou appelez au bureau régional au 1 800 943-2519.
- ▶ Précisez le nom et les coordonnées complètes de votre organisme (section 2), ainsi que le nom de la personne responsable (section 3) qui doit être obligatoirement membre de la SSJBCQ.

4. INDIQUEZ LE MONTANT QUE VOUS DEMANDEZ À LA SSJBCQ

Ce montant doit correspondre au montant demandé au budget de la section 9 et au total de la section 10. (Pour les projets des sections locales, ce montant doit inclure votre propre contribution.)

5. DESCRIPTION DU PROJET

- ▶ Vous devez obligatoirement résumer votre projet. Soyez concrets et indiquez les activités qui se réaliseront. (Votre projet sera refusé si cette section n'est pas remplie.)
- ▶ Au besoin, annexe un bref document explicatif.

6. AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET

- ▶ Cette partie permet de saisir l'envergure de votre projet.

7. VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT EXPLIQUER LES LIENS DE VOTRE PROJET AVEC LES AXES DE LA MISSION DE LA SSJBCQ

- ▶ Indiquez quel est le lien ou les liens entre votre projet et la mission de la SSJBCQ.
- ▶ Parmi les 6 choix proposés, vous devez en prioriser 2 au maximum.
- ▶ Expliquez ensuite ce lien ou ces liens dans l'espace approprié.

8. VISIBILITÉ OFFERTE

- ▶ En échange d'une aide financière, vous vous engagez à offrir de la visibilité à la SSJBCQ. Dans cette partie, précisez quelle sera cette visibilité. Cochez et inscrivez les détails aux endroits appropriés.

9. BUDGET

- ▶ Détaillez votre budget : inscrivez les revenus et les dépenses.
- ▶ Principales dépenses non admissibles : dépenses liées au fonctionnement régulier d'un organisme, frais de transport ou nourriture, projet dans une autre langue que le français, construction ou rénovation, meubles, instruments de musique, livres pour les bibliothèques scolaires ou municipales. Pour les écoles, le matériel didactique ou pédagogique pouvant être fourni par la commission scolaire n'est pas admissible.

10. ACTIVITÉS ET ACHATS - DÉTAILS

- ▶ Indiquez précisément les activités et les achats que vous désirez faire financer par la SSJBCQ, ainsi que les coûts estimés.
- ▶ Le total doit correspondre au montant demandé à la SSJBCQ dans le budget (section 9), et ce montant doit être identique au montant demandé à la section 4.

11. DATE ET SIGNATURE : Datez et signez le document ou cochez la case appropriée.

La dernière page est réservée à l'étude de votre demande par votre section locale et par le comité régional.